



Accès à la formation - Prérequis :

- Être titulaire du Certificat de Formation de Base à la Sécurité - CFBS
- Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.



Délai d'accès :

Une semaine avant le début de la formation.



Dates : Nous consulter



Durée de la formation :

22 heures



Horaires :

Du lundi au vendredi
9h00-12h30 / 13h30-17h00



Effectif prévu : De 8 à 18

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Réduire le facteur risque humain, sauver des vies humaines.

Permettre aux personnels embarqués de disposer d'une formation de recyclage afin de maintenir de bonnes conditions de sécurité, de pouvoir réagir efficacement en cas d'accident, d'avarie, de sinistre, d'abandon de navire.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Recyclage TIS - 8 h**

Enseignements théoriques et pratiques de survie en mer en cas d'abandon du navire

- **Recyclage FBI - 14 h**

Enseignements théoriques et pratiques formation de base de lutte à la lutte contre les incendies à bord.

METHODE ET ORGANISATION PEDAGOGIQUES

En Présentiel

Formation théorique et pratique (Apport de connaissances, exercices pratiques, simulations, formation pratique embarquée ...).



Responsable pédagogique :

Stephan STELMACH

Personne à contacter :

Cécile SCIORELLA

€ **Tarifs :** Sur demande



Lieu principal de formation :

INSEIT

Espace Nikaia

11 Av. du Docteur Robini 06200 NICE

Tél : 04.97.18.11.33

inseit.formation@wanadoo.fr

www.inseit.com

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite

Référent handicap :

SCIORELLA Cécile

Tél : 04.97.18.11.30

Mail : cecile.sciorella@inseit.com



20260507

EVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

Satisfaire aux conditions d'aptitude médicale spécifiées par décret n°2015-1575.

Avoir suivi, participé aux 2 modules de formation (sauf exception).

Avoir atteint les normes de compétences minimales requises.

Être à jour d'un enseignement médical (Niveau I, II ou III)

Certificat de qualification professionnelle Ministère de la Mer, enregistré au RS n° 5856

Date d'échéance de l'enregistrement : 31/12/2026